



Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement

VINGT ET UNIÈME CONFÉRENCE DU PROE

Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
6 – 10 septembre 2010

Point 7.1 de l'ordre du jour : Rapport sur les contributions des Membres

Objet du document

1. Rendre compte du paiement des contributions des Membres.

Contexte

2. L'article 14 du Règlement financier stipule que le Directeur doit soumettre à chaque Conférence du PROE un rapport sur le paiement des contributions des Membres. Ce rapport fournit un état actualisé des contributions reçues au 30 juin 2010 ainsi qu'à la fin 2009. Un état actualisé au 1^{er} septembre 2010 sera présenté verbalement à la 21^e Conférence.

3. La 20^e Conférence du PROE s'est engagée « à ce que la totalité des contributions actuelles et impayées soit payée en 2009 ». La Conférence a également encouragé le directeur à « saisir les hauts fonctionnaires pertinents du problème des contributions impayées lorsqu'il se rend dans leurs pays respectifs », ce qu'il a fait en personne et en envoyant plusieurs rappels par voie de circulaire et par lettre.

Contributions des Membres reçues en 2009 et 2010 (au 30 juin 2010)

4. Un état des montants dus par les Membres au 30 juin 2010 est joint au présent document. Comme l'indique le tableau, le montant total des contributions encaissées par le Secrétariat du PROE en 2009 s'élève à 1 143 826 dollars É.-U., ce qui laisse 391 355 dollars É.-U. de contributions impayées au 31 décembre 2009.

5. Les contributions totales impayées au 30 juin 2010 s'élèvent à 763 210 dollars É.-U., soit 374 263 dollars É.-U. pour 2009 et les exercices précédents, et 388 947 dollars É.-U. pour 2010.

6. Sur un total de 935 572 dollars É.-U. à recevoir pour 2010, le Secrétariat a encaissé, au 30 juin 2010, 563 717 dollars É.-U., y compris les contributions relevant d'exercices précédents.

Contributions impayées

7. Hormis les Membres dont les soldes sont mineurs, les pays membres suivants étaient, au 30 juin 2010, redevables d'arriérés de contributions pour 2010 ou les exercices précédents :

Pays membre	Contributions pour 2009 et les exercices précédents	Contributions exigibles pour 2010	Contributions reçues au 30 juin 2010	Solde au 30 juin 2010
États-Unis	219 260	186 787		206 047
France	0	134 202	(112 854)	21 348
Guam	24 974	20 360		45 334
Îles Cook	2 309	10 184		12 493
Îles Mariannes du Nord	80 156	10 184		90 340
Îles Marshall	2 308	10 184		12 492
Îles Salomon	0	20 360		20 360
Kiribati	0	10 184		10 184
Nauru	171 095	10 184	(10 184)	171 095
Nioué	7 868	10 184		18 052
Palaos	7 927	10 184		18 111
Papouasie-Nouvelle-Guinée	44 985	20 360		65 345
Samoa	4 614	20 360	(4 614)	20 360
Tonga	12 493	10 184		22 677
Tuvalu	(1 064)	10 184		9 120
Vanuatu	4 650	20 360		25 010
Wallis et Futuna	(394)	10 184		9 790

Révision des contributions des Membres en 2011

8. Le nouveau Plan stratégique du PROE définit les principaux domaines d'intervention et priorités des Membres pour la période 2011-2015. Ces domaines d'intervention correspondent aux activités de base du PROE. Le Secrétariat envisage de soumettre à la prochaine Conférence du PROE une proposition concernant la révision des contributions des Membres à la lumière du nouveau Plan stratégique.

Recommandation

9. La réunion est invitée à :
- **prendre acte** du problème fondamental et persistant que posent les contributions impayées des Membres ;
 - **s'engager** à ce que la totalité des contributions actuelles et impayées soit acquittée en 2010 ; et
 - **prendre acte** que le Secrétariat soumettra à la prochaine Conférence du PROE une proposition concernant la révision des contributions des Membres.